

La lettre d'information

Aout 2019

Numéro spécial bilan

Sénoillac



Edito

Par Bernard Ferret

L'heure est venue pour nous de faire le bilan de nos actions réalisées. Nous avons encore 6 mois à œuvrer pour notre commune, beaucoup de projets à conclure, quelques graines à planter pour l'avenir aussi ; mais il est important que chacun puisse mesurer le travail accompli par les élus durant ces 5 années et demi. C'est ce que nous ferons, par thèmes, dans ce numéro spécial de la lettre d'information.

Notre ambition première était de redonner de la dynamique et de l'attractivité à notre commune, tout en conservant l'esprit de village. La création du pôle santé et de la boulangerie en sont de bons exemples. Il a fallu affronter des échecs et en tirer les leçons pour rebondir ; mais aujourd'hui nous avons le plaisir de vous annoncer la réouverture de la boulangerie début Octobre. Le nouveau visage du centre bourg et ses équipements sportifs et ludiques – une fois passés les désagréments des travaux – contribueront aussi à la convivialité et au dynamisme.

La qualité de vie à Sénoillac ne repose pas seulement sur ces réalisations très visibles. Nous avons consacré beaucoup d'énergie et de temps à encourager et soutenir les efforts de

développements des associations, de l'école, de l'ALAE et généralement de tous les acteurs de la vie locale. Ces efforts partagés nous permettent d'entendre à nouveau : "A Sénoillac ça bouge !".

Côté gestion, nous avons su prolonger le bon entretien et l'amélioration des bâtiments et infrastructures de la commune. Financièrement aussi, dans un contexte toujours très contraint, nous avons su dégager des économies pour redonner de la vitalité et du dynamisme à notre budget. Ceci en contenant au mieux l'effort fiscal demandé aux habitants.

Pour y parvenir nous nous sommes appuyés sur nos agents ainsi que sur les moyens des organismes publics. Même si nous tenons à notre esprit de village, nous savons que notre commune ne peut vivre en autarcie. C'est aussi dans l'adaptation au développement de l'agglomération, les relations avec les services et élus de l'agglomération, du département, de la région et les entreprises que résident les clés de nos succès. Il faudra poursuivre cet effort d'implication et de collaboration pour garder à Sénoillac toute sa place dans un projet de territoire à l'avenir.

Aujourd'hui, nous sommes fiers du travail accompli et de partager cette rétrospective avec vous. Vous n'y lirez pas les moments de doute et de discorde, des concessions difficiles, mais vous savez qu'il y en a eu aussi. Cela fait partie de la vie démocratique et nous avons appris à dépasser ces difficultés. Cela nous permet d'être aujourd'hui encore dans l'action, résolument tournés vers l'avenir.

Bonne lecture.

SOMMAIRE

Edito	1
Accueil, attractivité et services	2
Communication et culture	5
Infographie : dans le temps	4
Finances	8
Assainissement	9
Bâtiments et voirie	10
De l'Interco à l'Agglo	12

Accueil, attractivité et services

Pour nous la recherche de l'attractivité a été plus axé sur les services, nous n'avons pas vocation à développer de l'industrie : ce que l'on vient chercher en s'installant à Sénouillac, c'est une part de tranquillité, mais avec un minimum de service tout en prenant en compte la proximité de Gaillac. En ouvrant la boulangerie, ainsi que le pôle santé, cela a apporté au-delà du commerce et des services de proximité, une part de convivialité, et du lien social.



Il y a l'école bien sûr mais aussi l'ALAE créée en 2015, avec une équipe pédagogique motivée qui a fait ses preuves. Un effectif stable avec ses 4 classes. Un investissement des élus permanent pour conserver cet esprit d'ensemble si important entre les interlocuteurs (enseignants, ALAE, délégués parents d'élèves et APE).

L'attractivité c'est l'amélioration du service public :

Embellir la commune

Comme pour la dégustation d'un vin, c'est au premier coup d'œil que l'on fait sa première impression : un beau village, fleuri, propre, ombragé est de suite plus accueillant.

De nombreuses plantations ont été réalisées au cours de ces dernières années, le long du parking, le bord de l'espace piétonnier qui relie la mairie à l'espace santé et boulangerie. Des bacs à fleurs le long de la voirie qui borde l'église mais aussi à Mauriac. Et dernièrement grâce à l'aide de bénévoles



l'agence postale intégrée à la mairie depuis 2016 avec des horaires d'ouverture identiques (dont même des personnes d'autres communes profitent fréquemment), avoir des renseignements sur l'urbanisme ou rencontrer un élu présent sans rendez-vous.

C'est prochainement l'espace multisports pour les jeunes et moins jeunes, quatre terrains de pétanque et l'espace pique-nique.

C'est une taxe d'aménagement revue à la baisse en 2015 de 5% à 2.5%.

C'est une ouverture des élus à des nouveaux porteurs de projets un peu comme des pépinières d'entreprises où la mairie met à disposition des locaux avec des loyers modérés pour une courte durée (comme cela a été fait pour l'ostéopathe et encore pour notre psychomotricienne installée dans les locaux de la mairie).

Qui sait, peut-être demain un café associatif verra t'il le jour? Dans tous les cas nous avons laissé ouvertes les portes et avons su écouter et essayer de trouver ensemble des moyens et des solutions à tout projet.



motivés un fleurissement de l'ensemble de nos massifs.

Il y a eu le décrépissage de la poste et la réfection du mur du logement du presbytère. Et actuellement l'aménagement du centre-bourg avec : l'ouverture de l'espace du monument aux morts et sa vue sur la plaine Gailloise, la création à venir d'un espace de repos paisible autour de la fontaine (à l'emplacement du puit devant l'église) et l'extension de l'espace ombragé des micocouliers tant apprécié lors de nos manifestations festives.

Les associations

Les associations actives à Sénouillac, nombreuses et diversifiées, contribuent allègrement à la vie de la commune et témoignent du dynamisme de sa population. Au-delà des activités offertes à leurs adhérents, elles apportent au travers de leurs évènements de **l'animation dans le village**, facilitant ainsi les échanges et **l'intégration de nouveaux arrivants**.

C'est pour cela que la municipalité a à cœur de favoriser la création et le développement des associations. Elle a initié le forum des **associations et outre l'écoute et** le soutien par les subventions, la mairie met à disposition des locaux et du matériel.

Pour leur communication la mairie met évidemment à disposition tous ses relais : publications sur internet, articles **dans la lettre d'information ou** distribution de flyers avec celle-

ci, panneau d'affichage devant la salle des fêtes, etc.

Le résultat est là : au nombre de **12 en 2014, et même si certaines ont disparu, c'est aujourd'hui 19** associations à Sénouillac.



Pôle santé et boulangerie

Depuis la fermeture de la boulangerie en 2011 **beaucoup attendaient le retour d'une boulangerie de proximité.** L'ADMR, qui occupait un bureau de la mairie, avait besoin de plus d'espace et de plus de facilité d'accueil. De même les infirmières Nathalie et Claire étaient à la recherche d'un nouveau local.

C'est ainsi qu'a germé l'idée de regrouper tout ce monde afin d'apporter du lien entre tous et de mutualiser les zones d'accès. Cette idée s'est rapidement tournée vers l'ancien bâtiment de la "CUMA" qui était inutilisé, bien placé en sortie de village (facilité d'accès et de stationnement) et suffisamment grand pour tous.

A l'issue d'un projet mûrement réfléchi, c'est un **bâtiment tout neuf et aux normes d'accessibilité** qui est venu embellir ce côté du village. Avec la venue de Pauline (ostéopathe) et Corinne (énergéticienne et praticienne en hypnose), voilà un joli "pôle santé". L'ouverture de la boulangerie a été plus complexe dans la recherche de candidat.

Après un mauvais choix en 2018 nous repartons en 2019 avec l'ouverture ce 1er octobre de la boulangerie de Loona. **Comme souhaité par les administrés**, la mairie accompagne et soutient Jimmy qui reste seul propriétaire de son commerce. Nous comptons sur les habitants et voisins pour accueillir et faire vivre cette belle activité dès les premières fournées.



Le cimetière

Dès 2016, le cimetière de Sénouillac a fait l'objet d'améliorations : accessibilité aux personnes à mobilité réduite, réaménagement du parking, pose de drain, plantation d'arbres et création d'un nouveau columbarium.

Une cartographie aérienne et un recensement précis des concessions ont initié la procédure de mise en abandon à l'horizon 2020.

Il manque aujourd'hui l'aménagement visuel d'un jardin du souvenir doté d'un monument

Accueil, attractivité et services

Ecole et ALAE

Nous avons beaucoup amélioré les bâtiments de l'école (dortoir, WC maternelle, cuisine, ...). Avec l'agglomération et les parents d'élèves nous avons aussi contribué à équiper l'école d'une salle informatique et chaque classe d'un tableau blanc interactif et d'un ordinateur. Ce n'est seulement qu'un des aspects de notre politique scolaire et périscolaire.

Notre projet a été de restaurer la cohésion de la communauté scolaire autour d'un objectif commun : **l'épanouissement de nos enfants. Avec les nouvelles équipes de parents d'élèves, les enseignants et les agents, nous avons progressivement reconstruit les relations de confiance au sein de la communauté scolaire.**

Cela nous a permis d'aborder en concertation la mise en place de l'ALAE multi-site, puis le transfert à l'agglomération et les changements d'organisation. Ces défis relevés ensemble ont soudé les partenaires et développé leurs capacités d'initiative.



Aujourd'hui l'équipe des enseignantes, celle de l'ALAE et les parents d'élèves ont le soutien et les moyens requis pour mener à bien les projets et nos enfants en sont les premiers bénéficiaires.

Nous sommes fiers d'avoir co-construit cela avec les agents, les enseignants, les parents d'élèves et nos partenaires de l'agglomération.

Jeunesse

En 2015 : rencontre avec des jeunes et réalisation d'un questionnaire pour identifier leurs attentes. En 2016 : 1ère initiative avec la création des deux modules de skate par des jeunes avec un agent municipal. En 2017 : **embauche d'un animateur jeunesse via le multi site pour les 11/17 ans.** 2017-2018 : rencontre avec les plus de 17 ans pour essayer de répondre à leurs attentes en les accompagnants pour réaliser des projets. 2019 : une 1ère expérience de "salle jeune" non concluante suite aux non respect des règles.

Nos actions envers les jeunes ont, à notre **grand regret, peu abouti et n'ont pas été pérennes.** Il y a eu des prises de contact et nous avons cherché à être à leur écoute. Ainsi beaucoup d'idées et d'initiatives ont vu le jour mais elles ont été rapidement limitées par les contraintes règlementaires, de responsabilité et un **manque de moyens d'encadrement.** Nous comptons maintenant sur les outils mis en œuvre par l'agglomération pour la jeunesse et principalement le Projet Educatif Communautaire (PEC).

Aujourd'hui : un projet d'aire de jeu Air soft à l'ancienne déchetterie est initié, le city-stade va être installé et la mise en application du PEC a commencé avec l'analyse de notre territoire et des actions à suivre.

Le personnel municipal

Pour l'agence postale, le départ de Régine COMBES a contribué à la mutualisation de l'agence postale au sein de la mairie en plus de la volonté de l'augmentation des plages d'ouverture, de services et de l'accessibilité pour tous.

A la mairie, après de longues années à être accueilli par le sourire, la gentillesse et l'efficacité d'Annie SALON, Isabelle PAUTHE reste le pilier de la connaissance de la commune. Aujourd'hui c'est

avec plaisir qu'elle accueille les personnes tant pour la mairie que pour l'agence postale 6 jours sur sept. Amandine MOULIS est venue renforcer l'équipe à temps partiel pour la partie comptabilité principalement. Et Nicole LAMBERT complète désormais le trio pour une présence quotidienne avec ses compétences en urbanisme et état civil.

Sur le plan technique, pas de changement : Adelio DIAS et Jean REY toujours présents et fidèles à leur poste assurent l'entretien de notre belle commune.

Pour l'école, le plus gros changement est au niveau du transfert à l'agglomération de la compétence scolaire. Pour autant nos agents Florence, Françoise, Magali et Carine continuent de s'occuper de nos enfants.

Notons pour l'ensemble du personnel municipal un taux d'absentéisme qui frôle le « zéro » : merci à chacun pour leur travail, dévouement et implication.

Communication et culture

Communication

Le site senouillac.fr : mis en place en 2014, il fût développé et apprécié les années suivantes. Suite à quelques difficultés techniques une nouvelle version est en cours pour septembre 2019.

La page Facebook : nous avons créé la page fb dans l'idée d'offrir **aux jeunes un support d'échange de leurs idées et d'organisation de leurs rencontres. Mais c'est surtout le partage d'informations sur la commune qui a connu du succès, étendu ses sujets (municipalité, associations, ...) et développé son public aux delà des jeunes.**

La lettre d'info : Rédigée, publiée et distribuée par vos élus chaque mois, elle permet de suivre la vie municipale dont les comptes rendus de conseils et le suivi des dossiers en cours. Le petit Senouillacois, produit annuellement de la même manière, offre une vision rétrospective sur chaque année écoulée.

Le guide : il a pour but de permettre de retrouver en quelques pages l'ensemble des services, commerces, artisans, associations et autres informations utiles. Sa première édition a été distribuée à l'ensemble de la commune en 2018 et une version actualisée disponible en mairie ou sur simple demande par mail est prévue début 2020.

L'agenda : vous avez pu découvrir pour 2019 un agenda distribué gratuitement grâce aux sponsors publicitaires qu'il contient. Cela sera renouvelé pour 2020.



Culture

Les livres de la bibliothèque ont été rapatriés au sein des locaux de la mairie en 2016. Cela a permis un meilleur accès, pour petits et grands.

Nous avons renommé l'école "Henri Descamps de l'académie des Sciences" en honneur à notre illustre administré.

Chaque année, la commune marque la commémoration du 11 novembre avec le fleurissement du monument aux morts et la participation des en-



fants de l'école et de leurs institutrices. En 2018 à cette occasion, une exposition sur les 100 ans de la guerre de 14/18 a été organisée (avec l'aimable concours de Senouillacois passionnés).

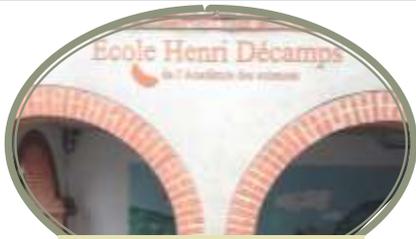
On notera aussi la journée du patrimoine avec la visite du château de la Bonnette et la visite de l'église de Mauriac et ses vitraux restaurés et les conférences d' Henri Decamps (Ethique et Climat) et de Claire Leconte (les Rythmes de l'enfant).

En 2020, le lavoir de Mauriac et son chemin d'accès vont être restaurés.

A l'écoute des administrés

Comme nous nous y étions engagés, l'ensemble des élus ont été disponibles et à l'écoute des administrés qui l'ont souhaité.

Nous avons organisés deux réunions publiques. La première en juillet 2018 a concerné l'adressage et la présentation des travaux d'aménagement du centre bourg. La seconde, en avril 2019, a permis d'aborder les sujets (boulangerie, voirie, antenne free, ...) qui ont émané du débat citoyen organisé en écho du débat national.



Baptême de l'école



Garage église



Création de l'ALAE



Mutualisation du matériel



Transfert à la mairie



Aire d'El Mas



Piétonnier avenue des vignes



Réduction de moitié de la taxe d'aménagement (de 5 à 2.5 %)

2014

2015

2016

Assainissement

Démarrage des études

Lancement du diagnostic du réseau de la route de Laval

Centre bourg

Etude du projet

Recherche de financements

Accessibilité

Mise en place de l'agenda Ad'Ap

Boulangerie & Pôle santé

Début de l'étude du projet

Recherche de financements



Façades de la poste



Mur presbytère



Maison Carrie



Réfection du lavoir de Mauriac

Suite et fin de la dénomination des voies et numérotation des habitations

Adressage



Espace santé - Boulangerie



Démarrage construction nouvelle station



Nouveaux rythmes de l'enfant .



Centrale photovoltaïque

2017

2018

2019

Fin des travaux de la **station d'épuration et** mise en route

Réfection réseau route de Laval avec cheminements piétonniers

Finalisation étude

Travaux

Aménagement des cimetières

Mise aux normes « centre bourg »

Démarrage des travaux

Ouverture

Réouverture de la boulangerie

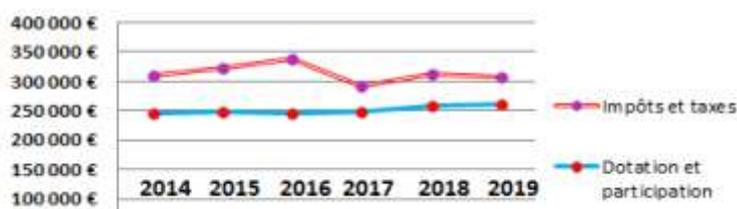
Finances

C'est en stabilisant les dépenses et en asseyant les recettes sans trop peser sur la fiscalité locale que nous avons pu redonner de la dynamique à notre capacité d'investir pour le futur et mener à bien nos projets.

Une fiscalité maîtrisée.

En 2017 la prise de certaines compétences par l'agglomération a également entraîné un transfert de fiscalité. Nous avons tenu à baisser nos taux en conséquence et cela, peu de communes l'ont fait. Parallèlement, nous avons su entretenir les dotations de l'état qui sont même à la hausse. Ceci a permis de stabiliser notre résultat net et de retrouver de la capacité de financement (CAF).

Dotations de l'état + Recettes fiscales



Taux des 3 taxes directes

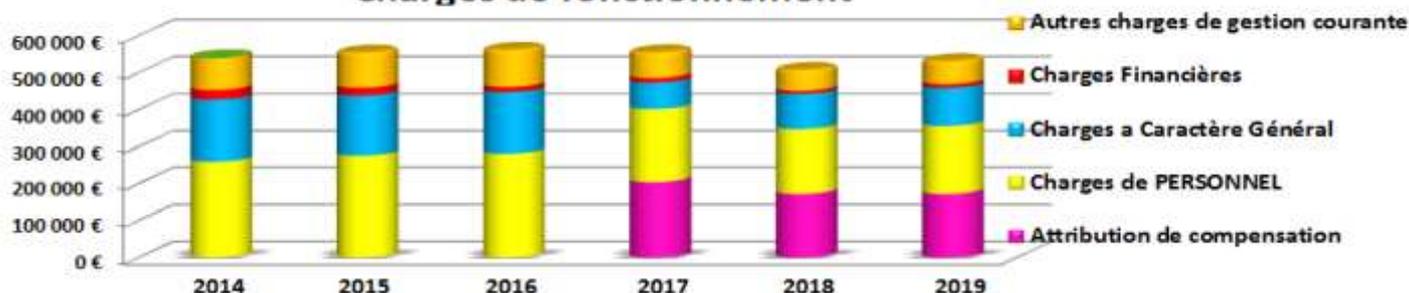


Aujourd'hui, les taux des taxes sont inférieurs à ceux de 2014. En 2017 un travail de remise en équité des bases d'imposition a été réalisé par la Commission Communale des Impôts Directs pour permettre une réévaluation du potentiel fiscal global.

De plus, nous avons baissé le taux de la taxe d'aménagement de 5% à 2,5% pour favoriser les nouvelles constructions.

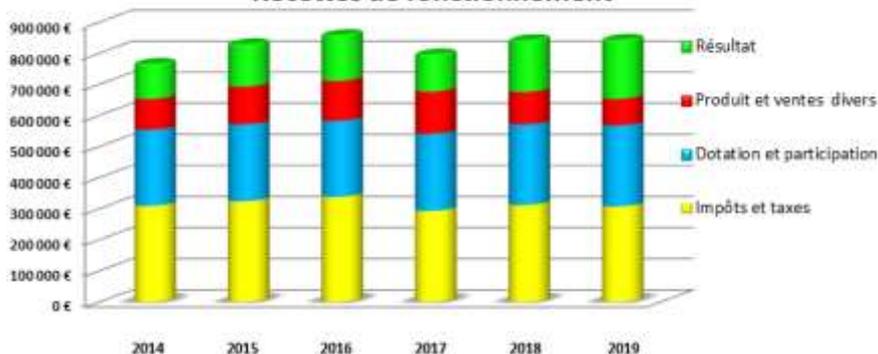
Le contrôle du budget fonctionnement : notre principale préoccupation au quotidien.

Charges de fonctionnement



Une partie des charges générales et de personnel ont été transférées à l'agglomération en 2017 mais elles restent financées par les attributions de compensations. C'est sur les charges de gestion courante et le désendettement que les efforts se sont portés pour stabiliser le budget.

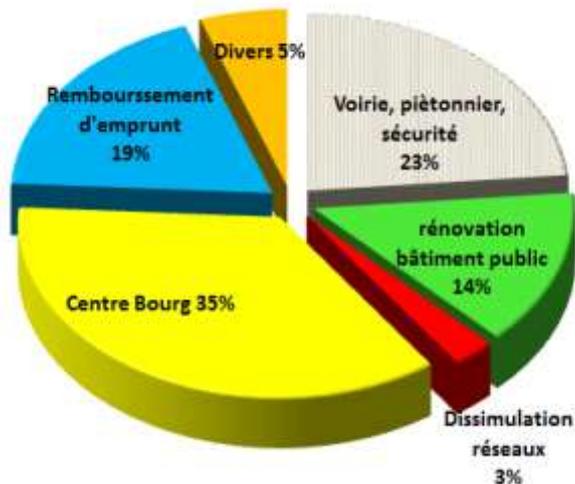
Recettes de fonctionnement



La maîtrise des dépenses et le maintien des dotations (obtenu notamment par l'effort fiscal) permettent de faire progresser et de stabiliser le résultat.

C'est ce résultat qui finance la voirie et les investissements courants ainsi que les grands travaux à long terme comme l'aménagement du centre bourg ou la centrale photovoltaïque.

Répartition des dépenses d'investissement



Sur les **6 années** écoulées, 2,6 million d'euros d'investissements ont été réalisés. Principalement :

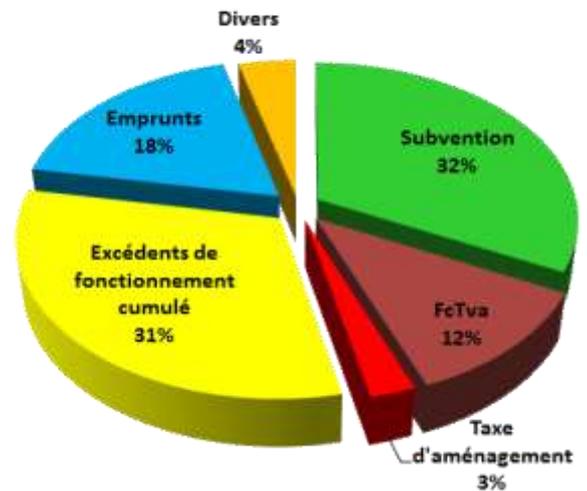
- L'entretien de la voirie en quasi autofinancement pour plus de 80 000€ TTC par an en moyenne,
- **L'amélioration et l'entretien des bâtiments** pour lesquels nous dépensons 60 000 € TTC environ par an,
- **L'aménagement du centre bourg** à hauteur d'une dépense de 770 000€ HT subventionné à 62% (soit 477 000€).

Le résultat du budget de fonctionnement nous permet d'autofinancer les investissements à hauteur de 31%.

Nous avons réussi à obtenir le même niveau de financement à partir des subventions, soit 32%. Ainsi sur les 6 années passées la recherche de subventions a permis de réunir plus de 811 000€ pour nos projets.

18% sont financés par la souscription de nouveaux emprunts, ce qui correspond au montant de ceux remboursés pendant le mandat.

Provenance de la ressource



Assainissement

Une situation ... enfin assainie!

Notre système d'assainissement auquel plus de 200 foyers sont raccordés était sous-dimensionné et hors normes depuis trop longtemps. Aussi dès 2014, sur la base d'un diagnostic complet réalisé en 2013, la commission Assainissement a construit au fil de ses nombreuses réunions une stratégie d'entretien et de pérennisation du système collectif d'assainissement.

L'entretien a consisté en de nombreux hydro curages (1.5 km en 2015, 1.2 km 2017) et le changement de 12 tampons d'assainissement à l'occasion des travaux du centre-bourg cette année. En 2018 il a été mis en évidence l'état décevant du réseau route de Laval dont la réfection de 1.2km et les reprises de branchements des particuliers devaient prendre fin en novembre prochain.

La pérennisation s'appuie évidemment sur la nouvelle station avec sa capacité de 600 équivalents-habitants (extensible à 900). Lancé en 2015,

le projet a fait l'objet d'un suivi efficace afin de garantir une fin de chantier en temps et en heure et une mise en service opérationnel début 2018.

Notons enfin l'élaboration en 2016 du règlement de service assainissement collectif que les habitants raccordés doivent respecter afin de garantir son bon fonctionnement.



Il reste à faire le chemisage du réseau (route des Cerisiers, chemin de Ballarand et avenue des Vignes). Mais cela sera certainement réalisé par l'agglomération Gaillac-Graulhet puisqu'elle en aura pris la compétence à partir de 2020.

Bâtiments

Les bâtiments, un patrimoine au service des Senouillacois, à entretenir et valoriser.

2015

- Diagnostic accessibilité des bâtiments ;
- Réhabilitation et mise en sécurité du mur de soutènement de l'école ;
- Création des sanitaires de la maternelle.

2016

- Aménagement du garage coté église ;
- Transfert de l'agence postale à la mairie avec réorganisation de l'accueil ;
- Diagnostics énergétiques des bâtiments communaux ;
- Préparation du dossier sur les économies d'énergie de l'école (dossier actuellement dans les mains de l'agglomération Gaillac Graulhet).



2017

- Pose de brise vue dans la cour d'école ;
- Agrandissement du dortoir de la maternelle ;
- Participation à l'agrandissement des vestiaires du foot ;
- Décrépissage du bâtiment de l'ancienne poste ;
- Réhabilitation de l'ancienne CUMA en pôle santé et boulangerie.



2018

- Fin des travaux du pôle santé / boulangerie et installation de ses occupants ;
- Réfection partielle de la toiture et du mur de l'ancien presbytère qui menaçait de s'effondrer ;
- Reprise des chéneaux du cœur de l'église (grosses fuites par temps d'orage) ;
- Début des démarches pour l'acquisition de la ruine de la Cruz.

2019

- Pose de panneaux photovoltaïques sur la toiture de la mairie (9 kWc en autoconsommation) et de la salle des fêtes (30 kWc destiné à la revente) ;
- Achat de la maison de Mme Carrie.

Projets à l'étude : la réhabilitation de l'ancienne bibliothèque, les WC publics, la construction de logements locatifs sur des terrains communaux.

Accessibilité des bâtiments

Les bâtiments publics doivent offrir un accueil équitable pour tous, quelque soit l'handicap (moteur, visuel, auditif, ...) permanent ou temporaire.

La mise aux normes avait débuté par la municipalité précédente avec les travaux de la mairie.



Nous avons poursuivi avec l'agence postale, les églises et les cimetières et dans l'aménagement du centre bourg.

Pour l'école, de gros chantiers sont prévus mais seront traités par la communauté d'agglomération.

Voiries et mobilité

Notre réseau : 35 km de voies vicinales, rues et places et 24 km de chemins ruraux.

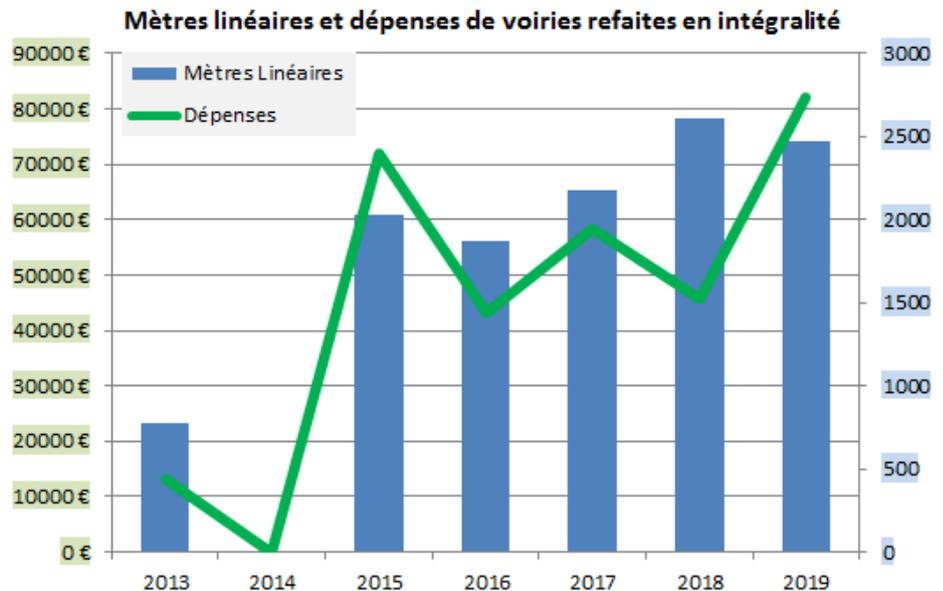
Notre objectif : refaire les voies selon la durée de vie de leurs revêtements.

En 2014, la rue des pavillons a été enrochée, au chemin de Gayou un fossé coupe eau a été réalisé, les chemins de Gaffié (limite Cahuzac) et de Borde Haute ont été repris, 104 tonnes de grave émulsion ont été posées en régie sur 1.5km.

En 2015, des abris-bus ont été installés route de Laval et au carrefour la Bassetié / RD21, le carrefour côte de Sénouillac / RD3 a été réalisé. Suite aux inondations du chemin de Laval, les fossés ont été réfectionnés et les passages busés sur 2 km.

En 2016, des ralentisseurs ont été posés route de Laval, le chemin de la Ferrandié à été partiellement enroché, le carrefour avenue des Vignes / RD3 a été créé et 1.9 km de route ont été repris (chemin des Palisses, route limitrophe de Rivières, Camp de Molle et Gayou).

En 2017, ce sont 2.2 km de voirie **qui ont fait l'objet de réfection** (routes de Gatens, de Borde-Haute, du Commandeur) et une partie de la RD17 a été busée en voie piétonne.



En 2018, divers fossés ont été **créés, l'avenue des Vignes a été** bourg est en cours de réfection et **d'embellissement avec, entre** en partie busée en voie piétonne **autre, l'enfouissement des ré-** et 2.6 km de voiries ont été ré- seaux et la modernisation de **l'éclairage... fin prévue en no-** ffectionnées (Matet, Bourdet, Sir- vembre!
ventié, Albaris et la deuxième partie de Gatens).

D'ici fin 2019, les deux lotissements auront eu leur voirie reprise en enrobé ainsi que les trottoir en bicouche, 2.5 km de voirie seront refaits (Sietge, une partie de Vieulac et de la fin de Gatens, Rueyres, une partie de la Ravaille et Mauriac en limite de Cahuzac). Enfin, la traversée du centre-

Reste à faite / en cours

En 2020, après les travaux **d'assainissement, la route de** Laval sera regoudronnée sur 1.3 km.

Une mobilité alternative

Depuis 2014 nous avons pris en compte la question de la mobilité douce dans chaque **nouveau projet d'aménagement** : deux accès piétonniers à proximité de l'école et une route de Lincarque et le chemin doux intégré à notre projet de réaménagement du centre bourg qui relie la mairie au pôle santé / boulangerie.



Pour 2019 et les années à venir, nous projetons de relier en modes actifs (vélo, vélo électrique, marche à pied, pistes cyclables intercommunales) notre centre bourg vers le secteur de la gare de Tessonnière et les communes voisines (Aiguelèze, Rivièrre et Gaillac).

Réseaux et télécommunications

Même si les réseaux ne sont pas gérés directement par la commune les élus n'en sont pas moins impliqués dans chacune des ces infrastructures avec lesquelles ils travaillent en collaboration : le SIAEP avec l'eau potable et les eaux usées, le SDET avec l'électrification et l'éclairage public, etc. Les référents communaux font remonter régulièrement les besoins en entretien, mais ils anticipent surtout les développements à venir et facilitent à terme leur mise en œuvre et leur optimisation.

Ainsi pour le centre-bourg nous avons su profiter des travaux avant réfection de la voirie pour renouveler le réseau d'eau potable, enfouir une ligne moyenne tension et faire améliorer le maillage du

réseau électrique. De même, nous avons profité (à la charge de la mairie) d'enfouir les fils de télécom à la sortie du village et sur la route de Peyruse.

Sur la route de Laval le SIAP profitera de nos travaux d'assainissement pour refaire des canalisations d'eau potable.

L'installation d'une antenne mobile Free, au stade municipal va améliorer la couverture du réseau 4G qui fait défaut sur notre territoire.

Enfin, grâce au partenariat entre le conseil départemental et SFR, la fibre optique que nous attendons tous devrait arriver aux portes de tous les foyers du département d'ici octobre 2022.

De l'interco à l'agglo

L'agglo ce n'est pas qu'eux, c'est aussi nous.

Alors que la mise en place de la communauté de communes de Tarn et Dadou prenait sa vitesse de croisière, au 1er Janvier 2017 nous sommes passés en agglomération avec tous les transferts de compétence qui sont allés de pair. Le plus dur à accepter fût et reste le transfert de la compétence scolaire et périscolaire. Notre implication et volontarisme dans cette compétence ont souffert de la mise en place de cette grande structure. **Pour autant tout n'est pas négatif** : la création du bassin de vie scolaire et périscolaire nous a rapproché des communes voisines avec lesquelles nous avons travaillé et mutualisé personnels et services. Un projet également en cours d'étude : la mutualisation de la restauration scolaire avec la commune de Cestayrols, qui n'aurait certainement pas vu

le jour sans la création de l'ALAE multi-site et les rencontres fréquentes des élus des cinq communes. Peut être un modèle à suivre pour d'autres compétences à l'avenir?



La compétence voirie bien que transférée à l'agglomération fonctionne toujours sur le même principe qu'un syndicat : « droit de tirage » c'est-à-dire que l'on fait les travaux à hauteur de l'argent que l'on apporte.

La compétence lecture publique avec en fin d'année l'ouverture de point relais à l'accueil ou l'on pourra poser ou récupérer les ouvrages des réseaux des médiathèques.

Il est évident qu'aujourd'hui, l'avenir de nos communes pour beaucoup de compétences se "joue" au sein du conseil communautaire : notre implication dans les commissions et groupe de travail est primordiale. Demain ce sera le cas pour les révisions du Plan Local d'Habitat, du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, mais encore pour le projet de territoire, pour la mise en place du transfert de compétences de l'assainissement et de l'eau potable, du Plan Mobilité Rurale, etc.

Nous sommes l'agglomération, faire marche arrière n'est pas envisageable. Ce qui est encore pris pour une fatalité doit devenir demain une opportunité, nous pouvons encore influencer ou infléchir des décisions afin de faire entendre la voix de nos communes rurales.

